

nouvelles des monts

#4

WWW.CC-MONTSDUPILAT.FR

Juillet 2025



**Mieux produire
mieux manger**

Projet alimentaire des Monts du Pilat



Communauté
de Communes
des Monts
du Pilat



LA FABRIQUE
de Julien
CONFISEUR CHOCOLATIER

Découvrez les secrets de fabrication
de nos gourmandises artisanales

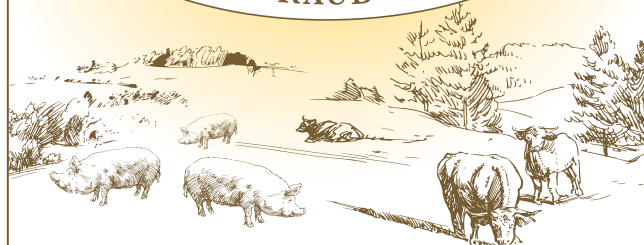
MUSÉE, VISITE DES ATELIERS ET DÉGUSTATION



Boulevard d'Almandet à Bourg-Argental
04 77 51 55 88

**CHARCUTERIE FERMIÈRE
ET VIANDE BOVINE**
ROUTE DE BURDIGNES
42220 ST-SAUVEUR-EN-RUE
04 77 39 21 14

G.A.E.C.
*La Ferme
de
Taillard*
BALLANDRAUD - BARRAY



VENTE DIRECTE



GROUPE
DELMONICO-DOREL

VENTE & LIVRAISON

Sables & graviers, matériaux pour béton, pour travaux publics & paysagers
Négoce de matériaux

Professionnels & Particuliers



AGIR ENSEMBLE POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Madame, Monsieur,

À travers cette nouvelle édition, vous découvrirez l'actualité de la Communauté de Communes et ses partenaires. Ces derniers mois ont vu la poursuite et l'aboutissement de projets structurants, pensés pour répondre aux enjeux du territoire.

Parmi eux, le **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**, construit au fil de deux années de travail, est aujourd'hui dans sa phase de déploiement. Il nous tenait à cœur de vous le présenter dans sa globalité, mais aussi à travers la parole de celles et ceux qui le portent au quotidien et façonnent l'agriculture locale. Ce dossier met en lumière l'ambition première du PAT : contribuer à maintenir et développer une production agricole locale, au service d'une alimentation saine et de qualité pour tous. En ce sens, la CCMP affirme son engagement en faveur d'une terre d'élevage et de productions de proximité.

Autre exemple fort : le lancement de **Pilat Watt**, fruit de la démarche des Centrales Villageoises, portée par une gouvernance citoyenne, pour une production locale d'énergie solaire.

La dimension sociale reste également au cœur de notre action, avec le déploiement du service **"Mon TAD"**, une solution de mobilité à la demande qui répond aux besoins concrets des habitants, notamment dans les zones peu desservies.

Nous poursuivons nos efforts dans d'autres domaines comme la culture, l'accessibilité, la transition écologique... avec des projets en devenir comme le **Contrat Territoire Lecture** ou la **réhabilitation de la Maison du Châtelet**.

Cette édition des Nouvelles des Monts est donc l'occasion de vous faire découvrir – ou redécouvrir – ces actions qui témoignent du dynamisme de notre intercommunalité.

Au nom du Conseil communautaire, je vous souhaite une excellente lecture, et un très bel été.

**Le président,
Stéphane Heyraud**
Maire de Bourg-Argental



**En hommage à
Isabelle Vernay**



La Communauté de Communes des Monts du Pilat tient à rendre hommage à Mme Isabelle Vernay, Maire du Bessat et Vice-Présidente en charge de la communication et de la promotion du territoire depuis 2020, disparue en janvier 2025.

Très investie dans la valorisation de l'action communautaire, elle a largement contribué à la relance de ce magazine, convaincue de l'importance d'une information claire et régulière à destination des habitants. Son engagement a également permis le déploiement de l'application Illiwap, aujourd'hui utilisée par l'ensemble des communes et de la CCMP, facilitant une communication de proximité, simple et réactive.

Son implication, son énergie et sa conviction resteront une source d'inspiration pour poursuivre les actions qu'elle a initiées au service du territoire et de ses habitants.

1^{er} mars 2024

Grande lessive, Bourg-Argental



17 septembre 2024

Ouverture de la première boutique dans le cadre du dispositif
"Ma boutique à l'essai" Bourg-Argental



18 septembre 2024

Lancement des centrales villageoises
des Monts du Pilat, Pilat Watt



LES TEMPS FORTS

2024



28/29 septembre 2024

Biblis en folie
Réseau de Lecture Publique





 **15 octobre 2024**

20^{ème} anniversaire de la Communauté de Communes des Monts du Pilat



16 décembre 2024

Rencontre des acteurs économiques à l'Éclsoir



 **4 novembre 2024**

Lancement du transport à la demande, Mon "TAD"



ARTISANS ET COMMERCANTS



**Scylia
CONDAMIN**
La Joie de l'instant

📍 Saint-Julien-Molin-Molette



S'écouter, se comprendre, se connaître : telles sont les aspirations que Scylia Condamin transmet à travers son activité "La Joie de l'instant", installée à Saint-Julien-Molin-Molette depuis 15 ans. Enseignante dans l'âme, elle transmet la conscience de l'instant présent au quotidien, notamment par le Yoga du Cachemire et des séances d'alignement individuelles.

Elle travaille aujourd'hui sur la construction de programmes d'accompagnement à la vie en conscience et rédige des ouvrages sur le sujet. Pour avancer dans cette nouvelle étape, elle a rejoint il y a un an les bureaux de l'Éclosioir à Bourg-Argental : un espace chaleureux, proche de chez elle, qui lui permet de structurer ses projets, de tisser son réseau et de bénéficier des conseils partagés lors des ateliers économiques des Monts du Pilat.

www.lajoiedelinstant.fr
contact@lajoiedelinstant.fr



+ d'infos

Contactez le service ÉCONOMIE
des Monts du Pilat : 04 77 39 69 21

www.cc-montsdupilat.fr
/ rubrique "s'implanter et entreprendre"

Artisans, commerçants, entrepreneurs, industriels... Tous participent au dynamisme économique de notre territoire. Pour les accompagner dans leurs projets d'installation et de développement, la CCMP met en place des aides financières. Les agents du service économie, en collaboration avec nos partenaires, sont également à leur disposition pour les orienter et les conseiller.



Le Sympathique
Tabac Presse
📍 Bourg-Argental
11, place de la Cité



Certains commerces font partie du paysage depuis toujours, ou du moins, depuis de nombreuses années. C'est le cas du Tabac Presse "Le Sympathique", tenu par Madeline Teysier, qui a pris la suite de sa mère, Jacqueline. Présentes à Bourg-Argental depuis bientôt dix ans, mère et fille ont saisi une opportunité en reprenant ce commerce de proximité. Le Tabac Presse "Le Sympathique" propose de nombreux services aux habitants.

À la suite des inondations d'octobre 2024, qui ont durement touché la commune, la CCMP a accompagné Madeline Teysier afin qu'elle puisse bénéficier d'une subvention pour relocaliser son commerce. «Je me suis sentie soutenue», témoigne-t-elle, soulignant l'importance de cet accompagnement pour la pérennité de son activité.



MFA Bois
Exploitant forestier
📍 Marthes
9, rue Ecotay

Originaire de Saint-Genest-Malifaux, Mickael Epalle, 37 ans, connaît parfaitement le métier d'exploitant forestier grâce à ses 15 années d'expérience. Aux côtés de ses deux frères, il exerce son activité dans le Haut-Pilat, à Marthes, où il est installé depuis 11 ans.

En 2024, il développe son activité en reprenant Blanchard Grumes, une entreprise locale spécialisée dans l'acheminement du bois. Son nouveau défi consiste à transporter les grumes (troncs d'arbres non encore débités) depuis les bords de chemin ou de route jusqu'aux scieries qui les ont achetées. Mickael assure ses livraisons dans un rayon de 70 km autour du Pilat. Une avance remboursable de 10 000 € de la CCMP lui a permis de concrétiser son projet entrepreneurial et de reprendre cette entreprise tout en conservant les salariés.

« Cet accompagnement a été un vrai coup de pouce. Je remercie la CCMP pour son soutien, qui m'a permis de franchir cette étape importante. », souligne-t-il.

LES FRICHES INDUSTRIELLES

UNE OPPORTUNITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Adoptée en 2021, la loi Climat fixe un cap clair : atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050. Dans ce contexte, la Communauté de Communes des Monts du Pilat s'engage à concilier développement économique et préservation de l'environnement en misant sur la réhabilitation des friches.

Protéger l'environnement et favoriser l'économie locale

Anciennes usines textiles, sites mécaniques... Les friches industrielles sont aujourd'hui des zones d'activité économique partiellement ou totalement inoccupées. Pour la CCMP, il s'agit de leur redonner une vocation, principalement artisanale et parfois commerciale. Ces espaces offrent la possibilité d'accueillir de nouvelles activités économiques ou de soutenir le développement d'entreprises existantes tout en limitant l'étalement urbain. À travers ces opérations de réhabilitation, la CCMP s'engage à la fois pour l'environnement et le dynamisme économique du territoire.

La réhabilitation des friches : le fruit d'un travail commun

Cette démarche repose sur une coopération étroite entre la CCMP, les communes et l'EPORA*. « Cela nous permet d'identifier, classer et prioriser les friches », précise Christian Seux, Vice-Président en charge du Développement économique. Les projets bénéficient de financements variés : fonds verts, ADEME, aides régionales et nationales. Une fois les sites identifiés et acquis, des études de faisabilité précèdent les travaux de dépollution ou de démolition. Quatre friches sont actuellement en requalification, pour environ 1 hectare. Des méthodes écologiques sont privilégiées, comme à Planfoy, où un biotierre a permis une dépollution naturelle des sols.

Au-delà des friches, une étude menée en 2024 vise à recenser les secteurs mobilisables – bâtis ou non – afin de créer de l'habitat, des services ou des zones d'activité. Un pas vers un territoire plus résilient.



Ex-station-service Planfoy

- Estimation superficie utile : 1 100m²



Ex-FIMA St-Genest-Malifaux

- Réaménagement de lots à partir d'un terrain nu
- Stratégie foncière signée en 2022
- Estimation superficie : 3 000 à 4 000 m²



Ex-Ebenoid Bourg-Argental

- Estimation superficie : 3 000m² (hors bâtis conservés)



Ex-Fourmilière St-Sauveur-en-Rue

- Aménagement en lots
- Estimation superficie utile : 2 000m²

*EPORA : Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes

le Projet Alimentaire Territorial des Monts du Pilat

LE PROJET

La Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP) a lancé un Projet Alimentaire Territorial (PAT), dans le but de :

- relocaliser l'agriculture et l'alimentation,
- soutenir l'installation d'agriculteurs, les circuits courts et les produits locaux notamment dans la restauration collective,
- développer un système alimentaire territorial,
- développer des liens de proximité entre tous les acteurs de la chaîne alimentaire d'un territoire.

Dans les Monts du Pilat, territoire où 40 % de la surface est agricole (dont 90 % en prairies dédiées principalement à l'élevage bovin), la CCMP s'est engagée activement dans cette démarche depuis 2022.

Le PAT agit sur différents domaines :



**Cultivons ensemble
les saveurs
de notre territoire**

Il repose sur une collaboration étroite avec tous les acteurs de la chaîne alimentaire pour construire un système alimentaire durable et adapté aux enjeux locaux.

En effet, le PAT des Monts du Pilat est un projet co-construit en concertation avec les agriculteurs, producteurs, transformateurs, habitants, consommateurs, associations, élus, distributeurs et la restauration collective.

Après deux ans, au cours desquels un diagnostic du territoire et des ateliers de concertation ont été menés pour définir le plan d'actions, le PAT est lancé. Il s'articule autour de quatre axes stratégiques :

les AXES

1  **Déployer une politique alimentaire territoriale.**

Structurer l'offre des producteurs pour répondre aux besoins alimentaires locaux.

2 

3  **Promouvoir et rendre accessible à tous une alimentation saine et locale.**

Soutenir une agriculture résiliente face aux défis climatiques et écologiques.

4 

* d'infos

Contactez le service ÉCONOMIE des Monts du Pilat : 04 77 39 69 21

Courriel : pat-agriculture@cc-montsdupilat.fr

le PAT

C'est quoi ?

Un PAT est un dispositif reconnu et soutenu par l'Etat. Il permet de mettre en relation tous les acteurs d'un territoire intervenant dans le cycle « du champ à l'assiette », y compris les habitants. L'objectif est ainsi de définir collectivement et concrètement un programme d'actions visant à « mieux produire et mieux manger ». Il permet de passer d'un ensemble d'initiatives dispersées à une stratégie territoriale partagée et portée par les acteurs.

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LE TERRITOIRE

Plusieurs initiatives, sur les thématiques phares du PAT, ont été menées ou sont en cours :

• Transmission agricole

Un groupe de volontaires accompagne les agriculteurs cédants dans la transmission de leurs exploitations. Ils mettent en relation les cédants avec des organismes spécialisés, afin de préserver le foncier agricole et soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs.

Découvrez en davantage à ce sujet en page 10.

• Sensibilisation à la santé et à la nutrition

Des ateliers parent-enfant animés par une diététicienne ont été organisés par la CCMP en 2023. En 2024, la CCMP en lien avec des partenaires a organisé un événement à destination des seniors sur le cancer. Cet événement fut l'occasion de sensibiliser les participants « au bien manger » grâce à des ateliers cuisines et un buffet de produits locaux.

• Approvisionnement local dans la restauration collective

Des établissements locaux, comme le Collège du Pilat à Bourg-Argental, intègrent déjà des produits locaux dans leurs menus. Ce travail se poursuivra dans d'autres structures.

Découvrez en davantage à ce sujet en page 10.

À vos agendas !

**1^{ère} fête de
l'alimentation
05 octobre 2025**

**Espace Jules Verne,
Saint-Genest-Malifaux**

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



SENSIBLE AUX ENJEUX DE SANTÉ, D'AGRICULTURE ET D'ENVIRONNEMENT

La Communauté de Communes des Monts du Pilat a lancé en 2022 l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Objectif : contribuer au maintien et au développement d'une agriculture nourricière durable et diversifiée pour une alimentation locale, de qualité et accessible à tous.

Construit en concertation avec les acteurs du territoire, ce projet vise à relocaliser l'alimentation en agissant sur l'agriculture, la consommation, l'éducation alimentaire, la santé et la précarité. Il s'inscrit dans une volonté de bâtir un système alimentaire plus résilient et solidaire.

Validé en novembre 2024, le PAT est entré en phase opérationnelle en 2025 pour une durée de 5 ans. Il a pour ambition de développer une agriculture durable et locale, tout en répondant aux besoins alimentaires des habitants en termes de qualité, d'équilibre nutritionnel, de sécurité d'approvisionnement et d'accessibilité pour tous à une alimentation de qualité.

Vous en trouverez une présentation dans les pages suivantes, avec des témoignages d'acteurs impliqués dans ses principaux axes, tels que le maintien de la dynamique agricole et sa diversification, la relocalisation et la promotion des productions et transformations locales, l'application de la loi Egalim dans la restauration collective ou encore la lutte contre la précarité alimentaire.

Vous découvrirez également des exemples d'exploitations locales de viande, lait, fromages, charcuterie et légumes. Dans cette démarche de valorisation des acteurs du territoire, la Communauté de Communes travaille à la création d'un annuaire des producteurs, afin d'identifier les points de vente : à la ferme, sur les marchés ou dans les commerces locaux.

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, la première Fête de l'alimentation des Monts du Pilat se tiendra le dimanche 5 octobre 2025 à l'espace Jules Verne de Saint-Genest-Malifaux. Au programme : marché de producteurs, stands d'acteurs locaux du système alimentaire, projections et échanges autour de l'agriculture et de l'alimentation... le tout dans une ambiance conviviale et festive.

Notez cette date !

Denis THOUMY

Vice-président en charge de l'environnement, de l'énergie, de l'agriculture et de la forêt

Restauration COLLECTIVE

À la rencontre du cuisinier du collège

Que trouve-t-on dans les assiettes de nos cantines et maisons de retraite ? Dans les Monts du Pilat, le **Projet Alimentaire Territorial encourage la restauration collective et commerciale à privilégier les produits locaux. Certains établissements ont déjà pris cette voie, à l'image du Collège du Pilat à Bourg-Argental.**

Le chef de cuisine au Département de la Loire prépare chaque jour, avec son équipe, entre 450 et 500 repas pour les collégiens et plusieurs écoles primaires. Ces repas, livrés en liaison chaude aux communes, respectent la saisonnalité : pas de tomates en hiver ni de fruits rouges hors saison !

Les circuits courts sont au cœur des menus, avec des produits issus de la Ferme de Vernas, de la Fromagerie des 4 Fermes, du GAEC de Morel ou encore de la Ferme du Creux du Roure. Des événements comme la Semaine du Goût permettent aussi de mettre en lumière les producteurs locaux et de sensibiliser les élèves à une alimentation de qualité.

**Une démarche engagée
qui prouve qu'une alimentation durable
et locale, c'est possible !**

Faciliter la transmission des exploitations agricoles

Depuis 2024, un groupe d'appui a été mis en place pour accompagner les agriculteurs dans la transmission de leur exploitation. Composé de dix volontaires - agriculteurs, élus et représentants d'organismes spécialisés - ce groupe va à la rencontre des acteurs du territoire.

Jean-Luc CHAVANA, bénévole au sein du groupe, témoigne : « Nous avons tout d'abord suivi trois journées de formation en 2024. Cela nous a permis d'acquérir les bonnes pratiques et de nous approprier les démarches à adopter pour aller vers les acteurs concernés. Ensuite, nous avons collaboré avec les référents agricoles de chaque commune pour recenser les cessations d'activité, qu'elles soient récentes, anciennes ou à venir. »

À l'issue de ce travail de terrain, les membres du groupe, organisés en binômes, ont engagé un premier contact avec les agriculteurs concernés. « En tant que bénévoles, nous faisons le premier pas. Nous allons directement à la rencontre des

Précarité ALIMENTAIRE

Des actions déjà amorcées

Lutter contre la précarité alimentaire est un enjeu du PAT des Monts du Pilat. Sur le versant Sud du Pilat, plus d'une centaine de familles, soit plus de 200 personnes, sont aidées par les Restos du cœur. Rencontre avec Jack GUIARD, membre des restaurants du cœur de Maclas.

« Nous apportons une aide alimentaire, mais aussi vestimentaire et administrative. Chaque semaine, nous distribuons plus de 1 200 repas aux plus démunis, principalement des personnes seules, familles monoparentales, retraités et personnes handicapées. Pour financer cette aide, nous organisons des collectes et comptons sur les dons de particuliers, professionnels et producteurs locaux, qui nous offrent leurs surplus de légumes. Cependant, l'approvisionnement reste complexe, notamment à cause des contraintes liées à la chaîne du froid. »

Ainsi les Restos du Cœur ne s'arrêtent pas là. Pour assurer leur mission, ils produisent également leurs propres légumes. « Nous cultivons sur un jardin de 5 000 m², principalement des fruits et légumes bio, afin de proposer une alimentation plus saine tout en réduisant nos achats. Les bénéficiaires sont invités à participer aux travaux, favorisant l'insertion et le lien social. Nous projetons même d'agrandir notre espace de production. »



agriculteurs pour établir un dialogue. L'objectif est de comprendre leur situation, leurs souhaits et leurs besoins. Aujourd'hui, une nouvelle étape s'ouvre : reprendre contact avec ces agriculteurs pour voir si leur projet a évolué. En fonction de leurs besoins, ils pourront être orientés vers des structures chargées de faire le lien entre eux, cédants, et les porteurs de projet. D'ailleurs, nous œuvrons en étroit lien avec ces organismes, comme l'ADDEAR », précise Jean-Luc. L'ADDEAR organise, par exemple, des rencontres entre cédants, porteurs de projet et professionnels du monde agricole. « Ces événements sont de véritables opportunités pour tisser des liens, créer un réseau et faire émerger des projets de transmission », conclut Jean-Luc Chavana.

Les Monts du Pilat terre de saveurs et de savoir-faire !

ZOOM SUR QUELQUES-UNS DE CELLES ET CEUX QUI FONT VIVRE NOS ASSIETTES.



**Jean
FOURNEL**
Maraîcher

En 2011, Jean Fournel diversifie son exploitation et se lance dans le maraîchage bio tout en continuant sa production de sapins de Noël. À 900 m d'altitude, il surmonte un climat exigeant en sélectionnant des variétés adaptées. Sur un hectare et demi cultivé en plein champ, il produit une large gamme de légumes, avec une spécialité pour les choux, dont il cultive 10 à 12 variétés. « **Sur le chou, je suis un tueur** », affirme-t-il fièrement. Il propose ses légumes d'automne et d'hiver, comme les carottes et les courges, bien avant d'autres producteurs. Tout est cultivé et récolté à la main, avec une petite équipe de 2 à 3 salariés, produisant environ 20 tonnes de légumes.

Points de vente :

- Quart d'Heure Paysan, Planfoy
- Dans les commerces locaux du Haut-Pilat, comme le Proxi de Saint-Genest-Malifaux.



**Sébastien
BALLANDRAUD**
Gaec la Ferme de Taillard,
charcuterie et viande fermière

À Saint-Sauveur-en-Rue, la Ferme de Taillard propose une sélection de viandes et charcuteries bio. Créé en 1976, ce GAEC familial élevait des vaches laitières et des porcs avant de se spécialiser dans la transformation et la vente directe. Dans les années 2000, il évolue vers l'élevage de vaches Aubrac et la production de viande de bœuf bio.

Aujourd'hui, l'exploitation compte 8 salariés et élève plus de 60 truies en liberté. Tout est local : les cochons sont élevés sur place, transformés au laboratoire de la ferme, puis vendus en magasin.

La ferme propose des produits sans additifs chimiques, dans le respect des traditions paysannes du Pilat, comme la caillette ou la saucisse de couenne (« gueuse »).

Points de vente :

- Magasin à la ferme : 2000 Route de Burdigues - 42220 St-Sauveur-en-Rue - 04 77 39 21 14 / lafermedetaillard@orange.fr
- Sur le marché de Bourg-Argental

Avec 40 % de terres agricoles et plus de 220 exploitations, notre territoire regorge de producteurs passionnés. Fruits, légumes, élevage, fromages...

Ici, on cultive le goût du local et de la qualité !



**Benoit & Florent
LAFFONT**
La ferme Le chant
des cloches

Sur leur exploitation familiale de 60 hectares, héritée de leur père, Benoit et Florent transforment le lait de leurs vaches en fromages bio affinés au lait cru. « **On est deux frangins. On fait tout de A à Z** ». Depuis 2018, la ferme "Le Chant des Cloches" produit des fromages inspirés des spécialités savoyardes : Meule des Prêts, Chal'heureux, Mont Bleu et Florimont, un fromage crémeux. Autant de créations originales qui font la spécificité de la ferme "Le Chant des Cloches". Depuis 2023, ils transforment leur lait dans un atelier de fabrication, et les fromages sont affinés dans une cave creusée pour garantir des saveurs profondes.

Points de vente :

- À la ferme : 259 route de Montchal - 42220 Burdigues
07 57 51 01 33 / 06 33 28 12 45 / lesondescloches@gmail.com
- Sur les marchés de St-Julien-Molin-Molette et Peaugres, ainsi que dans certains commerces, comme le Carrefour de Bourg-Argental et les restaurants locaux.



**Stéphane
COURBON**
La Ferme Joli'mousines
Ferme d'élevage et
vente directe de viande bovine
(de Limousines bien sûr)

La ferme "Joli'mousines" de Stéphane Courbon, située sur le haut plateau de Saint-Genest-Malifaux et Graix, est un élevage respectueux des traditions. Depuis 2010, Stéphane élève des vaches limousines pour la production de viande. Après plusieurs années d'expérience, il fonde la ferme "Joli'mousines" en 2017. Il élève des veaux sous la mère, produit de la viande de bœuf de qualité, et assure la reproduction de taureaux et vaches sans cornes. Passionné par l'autonomie, il cultive lui-même le foin et les céréales pour nourrir son cheptel. La viande est transformée localement à l'atelier collectif "Au Partouret" à Burdigues, garantissant un circuit court et une traçabilité.

Points de vente :

- Commandes : www.joli-mousines.fr
- Magasin de producteurs LA MAIN PAYSANNE / Annonay (07)

LES MAISONS FRANCE SERVICES

DES ESPACES RESSOURCES

LES SERVICES À LA **POPULATION**

Les Maisons France Services sont
de véritables espaces ressources
au sein desquels des professionnels
vous accompagnent.



Les professionnels des Maisons France Services (MFS) sont là pour vous accueillir, vous accompagner et vous orienter dans vos démarches administratives.

Véritable guichet unique et polyvalent, les Maisons France Services offrent à chacun un accès facilité à des services publics essentiels, à proximité de chez soi. Elles permettent à tous de bénéficier d'un accompagnement pour accéder à leurs droits (aide au logement, prime d'activité, etc.). Les travailleurs sociaux présents dans ces structures répondent aux besoins des usagers et les conseillent, parfois au-delà de leurs attentes initiales, sur des domaines variés.

De nombreux partenaires sont également présents au sein des Maisons France Services pour élargir l'accompagnement proposé. Vous pouvez prendre rendez-vous pour rencontrer des professionnels issus de structures telles que la mission locale, les finances publiques, Rénov'Actions 42, l'UDAF, l'architecte du parc, le Relais Petite Enfance, le Guichet Unique Petite Enfance, le Relais Écoute ou encore la conciliatrice de justice.

ACCOMPAGNEMENTS RÉALISÉS en 2024 :



Ces services
sont soutenus
financièrement
par l'Etat.



**France
services**

- **MFS de ST-GENEST-MALIFAU**
Impasse de la Mairie - 42660 St-Genest-Malifaux
- **MFS de BOURG-ARGENTAL**
Allée du 8 mai 1945 - 42220 Bourg-Argental
Courriel : accueil-mds@cc-montsdupilat.fr

Accueil sur rendez-vous
Lundi : 13h30-16h30
Mardi : 9h-12h / 13h30-18h30
Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30



Numéro unique :
04 51 26 06 59

SE FORMER AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Depuis septembre 2023, Héroïse, conseillère numérique, aide les habitants des Monts du Pilat à développer leurs compétences numériques. Elle propose des ateliers et un accompagnement personnalisé dans les Maisons France Services et bibliothèques pour favoriser l'autonomie face aux nouvelles technologies.

• Prendre en main un équipement numérique (tablette, téléphone, ordinateur)



• Envoyer, recevoir et gérer des courriels

• Créer et gérer (stocker, ranger, partager) des contenus numériques



• Naviguer sur internet



• Installer et utiliser des applications utiles sur un smartphone



• Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique

• Apprendre les bases du traitement de texte.

Héroïse propose des rendez-vous individuels adaptés aux besoins spécifiques des usagers (création d'un compte Ameli, gestion d'une boîte mail, changement d'adresse...) et anime des ateliers collectifs en petits groupes.

• d'infos

Tél. 04 51 26 06 59

Courriel : numerique.services@cc-montsdupilat.fr

LES SERVICES À LA **POPULATION**



avec **Héroïse**,
Conseillère Numérique



En 2024,
27 demi-journées en ateliers collectifs
210 rendez-vous individuels

Zoom sur un atelier numérique avec la VALISE "EDUCONUM"

Pour animer ces ateliers destinés aux enfants, Héroïse utilise des outils pédagogiques comme la valise "Educonum", prêtée par le Département de la Loire. Cet ensemble de 12 activités propose une approche ludique et interactive de la découverte numérique.

Lors des ateliers de l'hiver dernier, 78 enfants ont exploré trois activités :

• MEMORY GÉANT DES GRANDS INVENTEURS ET INVENTIONS

Après avoir retourné les cartes, les enfants découvrent les grandes inventions du numérique.

• INITIATION À LA PROGRAMMATION AVEC UN ROBOT PÉDAGOGIQUE

Héroïse apprend aux enfants les bases de la robotique. Après avoir découvert le vocabulaire et le fonctionnement du robot, ils créent un parcours et le testent, puis participent à un jeu consistant à ramener des œufs dans un nid à l'aide du robot.

• COLORIAGE EN RÉALITÉ AUGMENTÉE

Grâce à une application sur tablette, les enfants prennent en photo leur dessin et découvrent une animation réalisée à partir de leurs créations.



LE RELAIS PETITE ENFANCE

20 ANS D'ACCOMPAGNEMENT

En 2025, le Relais Petite Enfance (RPE) des Monts du Pilat célèbre ses 20 ans d'existence, l'occasion de revenir sur les grandes étapes de son évolution.

Créé à l'initiative d'un groupe d'assistants maternels de Bourg-Argental, le RPE visait à rompre l'isolement des professionnels et à favoriser les échanges. D'abord géré par l'Espace Déôme, il s'est progressivement adapté aux besoins du territoire. En 2008, plusieurs communes ont rejoint le dispositif, et en 2010, la CCMP a acquis la compétence "Relais Assistants Maternels".

Au fil des années, des partenariats solides avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), le service de Protection Maternelle Infantile (PMI), les accueils petite enfance et les partenaires locaux ont permis de proposer des actions thématiques et d'adapter les missions aux évolutions des besoins.

Aujourd'hui, le RPE est un service itinérant. Cette accessibilité permet à un plus grand nombre de familles et de professionnels d'en bénéficier sans contrainte de déplacement.

Au quotidien, le RPE accompagne les professionnels de l'accueil individuel et les parents. Il accompagne les assistants maternels, en facilitant l'accès à la formation continue, en organisant des temps d'échange et en offrant des démarches administratives simplifiées.

Pour les familles, il s'agit de les accompagner dans leurs démarches liées à l'emploi d'un assistant maternel. En 2022, un Guichet Unique de la Petite Enfance a été créé pour aider les parents dans leur recherche de mode de garde. C'est un espace d'éveil et de socialisation pour les jeunes enfants, proposant des activités variées telles que l'éveil musical, les ateliers céramiques et l'apprentissage du langage des signes.

Vingt ans après sa création, le Relais Petite Enfance continue d'évoluer pour répondre aux attentes des familles et des professionnels, en favorisant les rencontres, en soutenant la formation et en proposant des actions enrichissantes.

**Vous recherchez
un mode de garde :
contactez
le guichet unique
Petite Enfance**

Tél : 06 17 60 04 75

Courriel :
guichetunique@cc-montsdupilat.fr

Permanences sur rendez-vous dans
les Maisons France Services :

- Bourg-Argental et
- St-Genest-Malifaux

**Relais Petite Enfance
des Monts du Pilat**

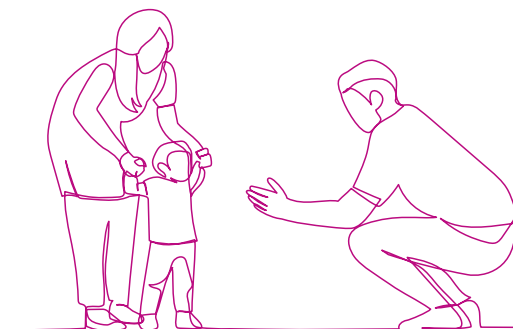
Tél : 06 71 65 96 94

Courriel :
rpe@cc-montsdupilat.fr



Un(e) assistant(e) maternel(le) c'est quoi ?

Un assistant maternel est un professionnel de la petite enfance. Il accueille principalement des enfants de 0 à 6 ans durant la journée ou sur les temps périscolaires. Il peut exercer à son domicile ou au sein d'une maison d'assistants maternels (MAM). L'assistant maternel dispose d'un agrément du conseil départemental justifiant de ses capacités, d'un lieu offrant des conditions d'accueil et de sécurité adaptées aux jeunes enfants.





LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE des Monts du Pilat

BIEN PLUS QUE DES LIVRES

Le Réseau de Lecture Publique (RLP) des Monts du Pilat offre à tous les habitants un accès à la culture. Grâce à une carte unique et gratuite, chacun peut emprunter des ouvrages et autres supports dans les douze médiathèques du territoire. Ces dernières proposent aussi une multitude d'activités accessibles à tous.

Des activités pour tous les goûts

Outre les livres, CD, DVD, et l'offre numérique via le portail de la médiathèque départementale (livres audio, films, musique), les médiathèques proposent des activités gratuites toute l'année : lectures, ateliers créatifs, cafés lecture, ateliers tricot, heures du conte, etc. Certaines ont d'ailleurs noué des partenariats avec des associations locales pour projeter des films. Des animations, comme la lecture de kamishibai*, sont aussi proposées aux écoles et aux crèches.

Pour répondre aux nouvelles attentes, des ateliers numériques sont organisés pendant les vacances scolaires en partenariat avec la conseillère numérique de la CCMP. Les enfants y découvrent des technologies comme la programmation de robots, la création de bandes dessinées ou l'animation de coloriages numériques.

Les « Biblis en folie » : un grand succès

En 2024, les médiathèques ont participé à l'événement national « Biblis en folie », pour faire découvrir ces lieux de culture. Le week-end a offert une programmation variée, incluant des lectures de kamishibai*, des ateliers de coloriage de mandalas, et des lectures de poésies. Ces portes ouvertes dans huit établissements ont rencontré un grand succès, renforçant l'ancrage des médiathèques dans la vie locale.



**Biblis en Folie 2025 :
les 4 et 5 octobre**

Développer les actions culturelles

Pour diversifier l'offre culturelle, la Communauté de Communes a signé un contrat "Territoire Lecture" pour trois ans, avec le Département et la DRAC*. Ce projet vise à développer des initiatives culturelles à l'échelle du territoire, à travers le renforcement des partenariats, le soutien technique de la coordinatrice, et une communication ciblée, en mettant l'accent sur les jeunes publics et les communes sans structure. Un diagnostic a été réalisé pour recueillir les besoins et prioriser les actions. Grâce à ce contrat, la CCMP souhaite faire des médiathèques des Monts du Pilat des espaces vivants d'échanges et de découvertes.



Infos pratiques

INSCRIPTION : dans l'une des médiathèques du territoire

Accès gratuit.

**RENSEIGNEMENTS, RÉSERVATIONS
ET GESTION DES EMPRUNTS** :

www.mediathèques-montsdupilat.fr

+ Application mobile : « ma bibli »



**Découvrez le portrait
d'Agnès, nouvelle
coordinatrice du
réseau de lecture,
sur notre site internet :**
www.cc-montsdupilat.fr

*Un kamishibai est un « théâtre de papier ». Il est composé d'un ensemble de planches cartonnées numérotées (généralement entre 11 et 15), racontant une histoire.

*DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

NOUVEAUTÉ !

TAD^{mon}



TRANSPORT À LA DEMANDE
DES MONTS DU PILAT



TARIFS

- 2 € par trajet, soit 4 € pour un aller-retour
- Les personnes avec un animal d'assistance, ainsi que les bagages standards, sont admises sans coût supplémentaire.

POINTS DE VENTE

- Dans les Maisons France Services
- Directement à bord du minibus.

MODES DE PAIEMENT

- Uniquement en espèces.

La sécurité et le respect de chacun sont au cœur de ce service. Les voyageurs doivent présenter leur titre de transport au chauffeur, être ponctuels, et respecter les consignes, pour le confort et la sécurité de tous.

La Communauté de Communes des Monts du Pilat, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et avec le soutien du CLER, a lancé un service de transport à la demande depuis chez soi vers les commerces et services du territoire. Mon TAD est ouvert à tous, y compris aux enfants de plus de 12 ans durant les vacances scolaires.

Comment ça fonctionne ?

1

Je réserve mon trajet au :



04 8000 7000

(numéro non surtaxé – gratuit)

La réservation est possible du lundi au vendredi, de 8h à 19h, jusqu'à 15h la veille de mon trajet (hors jours fériés).

2

J'indique
le trajet souhaité
et les horaires

3

Le minibus me récupère
à domicile et me dépose
à l'un des arrêts de mon
secteur.

4

Le service est disponible du lundi au vendredi,
de 7h à 19h, hors jours fériés.
Il fonctionne sur réservation préalable.
Il est réparti sur deux zones d'exploitation.



Les usagers témoignent :

Une habitante de Saint-Sauveur-en-Rue m'a parlé de ce nouveau service et m'a remis un flyer, ce qui a éveillé ma curiosité. J'ai décidé de l'essayer et j'ai eu l'occasion de l'utiliser à deux reprises. C'est une initiative très positive, particulièrement bénéfique pour les personnes âgées, qui m'a permis de me rendre à mes rendez-vous sans souci. J'espère que ce service pourra se pérenniser et, pourquoi pas, devenir plus flexible en termes de points d'arrêt.

Clara, retraitée



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

Tims
Pour une mobilité durable et inclusive



SECTEUR HAUT-PILAT :

les mardi, jeudi et vendredi

(Jonzieux, Le Bessat, Marlihes, Planfoy, Saint-Genest-Malifaux, Saint-Régis-du-Coin, Saint-Romain-les-Atheux, Tarentaise)

SAINT-GENEST-MALIFAUX

Place du 19 mars 1962 et du Maréchal Foch

LE GRAND BOIS (correspondance L14 et/ou L17)

PLANFOY

- Bicêtre (correspondance L14 et/ou L17)

- Route du bourg (correspondance L14 et/ou L17)

MARLHES / Maison médicale

SECTEUR DÉÔME :

les lundi, mercredi et jeudi matin

(Bourg-Argental, Burdignes, Colombier, Graix, Saint-Julien-Molin-Molette, Saint-Sauveur-en-Rue, Thélis-La-Combe, La Versanne)

BOURG-ARGENTAL

- Piscine (correspondance L12 et/ou L17),

- Centre-ville (correspondance L12 et/ou L17),

- Allée du 8 mai 1945 (Maison France Services),

- Les Rivets (supermarché)

ST-JULIEN-MOLIN-MOLETTE / Maison médicale

ST-SAUVEUR-EN-RUE / Maison médicale

GRAIX / Dévalkart - saison estivale uniquement

J'utilise occasionnellement le transport à la demande pour me déplacer jusqu'à Saint-Genest-Malifaux, principalement pour aller faire mes courses ou pour mes rendez-vous médicaux. J'ai découvert ce service grâce à un flyer distribué dans le cadre de la ligne de transport régional L14. Ce service est vraiment pratique au quotidien car il me permet de privilégier les transports en commun. Les chauffeurs sont toujours très agréables et à l'écoute des usagers. Le transport à la demande est un moyen de transport efficace et pratique, qui mérite d'être mieux connu. J'espère qu'il pourra être étendu à d'autres communes à l'avenir.

Une utilisatrice du service



UNE MOBILITÉ PENSÉE POUR TOUS, AU CŒUR DE NOTRE TERRITOIRE

Bien que la compétence « transports en commun » relève de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Communauté de Communes des Monts du Pilat s'est pleinement engagée dans une collaboration étroite avec la Région afin de favoriser le développement de modes de déplacement alternatifs adaptés à notre territoire.

Cette réflexion partagée dépasse les seules limites intercommunales et est aussi partagée avec le Département. Elle s'inscrit dans une dynamique élargie pour mieux répondre aux enjeux de mobilité de nos habitants. C'est dans cet esprit qu'un travail collectif est mené entre les différentes collectivités compétentes, pour structurer des bassins de mobilité cohérents, en lien avec les territoires voisins.

La mise en service du transport à la demande Mon TAD, en novembre 2024, marque une étape importante. Ce service, initié par la CCMP, constitue une première réponse concrète pour les habitantes et habitants n'ayant pas accès aux lignes de transport régulières. Il s'agit d'un dispositif simple, souple, accessible à tous, et à coût réduit, permettant de rejoindre facilement les commerces, services ou équipements de proximité.

Ce nouveau service incarne une triple vocation : sociale, économique et environnementale. Un bilan de son fonctionnement sera réalisé afin d'en mesurer l'efficacité et d'envisager les évolutions possibles, dans un esprit d'amélioration continue.

Au-delà du transport à la demande, d'autres pistes sont à l'étude comme le covoiturage, le maillage de circuits vélo, l'exploration de nouveaux moyens de déplacements alternatifs ainsi que l'aménagement de la voie verte, pour garantir confort et sécurité aux usagers des mobilités douces.

La mobilité constitue un levier d'aménagement du territoire, en lien direct avec les compétences exercées par le bloc communal – qu'il s'agisse du développement économique, des services ou encore de l'habitat. Elle fait l'objet d'une attention permanente de la part des élus et des acteurs locaux, dans une volonté commune d'adapter nos territoires aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Bernard SOUTRENON

Vice-président en charge de l'aménagement,
de l'espace, de l'habitat et des mobilités

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

TRIER : Un nouveau mode de collecte des déchets

La collecte des déchets en points d'apport volontaire se développe pour offrir un service plus efficace et responsable. Depuis début 2024, le SICTOM Velay Pilat modernise son système avec l'installation de colonnes aériennes et semi-enterrées, remplaçant progressivement les bacs collectifs et individuels. Ces nouvelles installations offrent plusieurs avantages :

- Facilitation du tri : regroupement des colonnes et plus grande capacité de stockage.
- Meilleure intégration paysagère : stabilité accrue évitant l'envol et le déplacement des conteneurs.
- Amélioration des conditions de travail des agents et réduction de l'impact environnemental grâce à une diminution des tournées et des kilomètres parcourus par les camions.



COMPOSTER : Valoriser ses biodéchets

Le compostage est une solution concrète pour transformer nos déchets organiques en engrais naturel. En réintégrant à la terre ce qu'elle nous donne, nous participons pleinement à l'économie circulaire.

Saviez-vous que le compostage permet de réduire de 30 % le poids des poubelles ? Cela contribue à maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets.

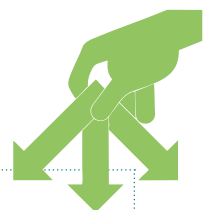
Sur notre territoire :

Plusieurs sites de compostage partagés sont accessibles aux habitants

1078 composteurs individuels ont déjà été distribués ou vendus par le SICTOM Velay-Pilat.

• d'infos www.sictomvelaypilat.fr/composter/

2 DÉCHETTERIES sur le territoire



• **DÉCHETTERIE
LE NOHARET**
Bourg-Argental
Tél : 04 77 39 18 84

• **DÉCHETTERIE
LE PRÉ**
St-Genest-
Malifaux
Tél : 04 77 51 47 91

**HORAIRE
D'OUVERTURE**
Mardi, mercredi,
vendredi et samedi
de 10h30 à 12h30 et
de 13h à 17h30
Fermées les lundi,
jeudi et dimanche

Ré-UTILISER :

Des solutions locales

L'ARMOIRE DU PILAT

Seconde main
et bonnes affaires

Ce magasin de vêtements de seconde main propose des articles pour adultes, enfants et tout-petits, ainsi que des accessoires et objets déco. Carine, la propriétaire, sélectionne soigneusement chaque pièce pour garantir qualité et petits prix.

+ d'infos

23, rue Cardinal Donnet

BOURG-ARGENTAL

Tél. 06 70 52 84 72

Courriel :

larmoiredupilat@hotmail.com

Suivez-les sur Facebook et

Instagram : @larmoiredupilat

L'ENVERS DU GRENIER

Recyclerie
et convivialité

Située dans l'ancienne école publique de Saint-Sauveur-en-Rue, cette association propose une recyclerie et un café convivial. Vous pouvez y chiner des objets divers, déposer ceux dont vous n'avez plus l'utilité ou participer à des ateliers et événements.

+ d'infos

11, rue du Dauphiné

ST-SAUVEUR-EN-RUE

Tél. 06 52 11 88 63

**Ensemble, adoptons
les bons réflexes et
participons à une
économie circulaire
et solidaire !**

DES CENTRALES VILLAGEOISES

DANS LES MONTS DU PILAT

Une belle initiative voit le jour dans les Monts du Pilat : PILAT WATT, membre des centrales villageoises, créée par et pour les habitants, les entreprises et les collectivités locales.

Son objectif ?

Produire de l'électricité solaire, ici, sur notre territoire, tout en impliquant les citoyens et les collectivités locales.

Mais des centrales villageoises, c'est quoi ?

C'est une façon simple et efficace de produire de l'énergie verte à l'échelle locale. En installant des panneaux solaires sur de grandes toitures (bâtiments publics, fermes, entreprises), PILAT WATT génèrera une électricité propre et la redistribuera aux habitants et structures qui participent au projet.

L'intérêt ?

- Devenir acteur de la transition énergétique, directement depuis votre territoire.
- Réduire votre facture d'électricité grâce à une électricité locale, à coût stable et indépendante des grandes fluctuations du marché.
- Contribuer au développement économique local, tout en respectant l'environnement.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pourquoi rejoindre PILAT WATT ?

En devenant actionnaire, vous participez activement au projet. Une action coûte 100€ (vous pouvez en acheter plusieurs) et permet de soutenir les études, les diagnostics et l'installation future des panneaux.

Où en est le projet ?

Pour l'instant, PILAT WATT recense des toitures adaptées. En 2025, l'objectif est de finaliser les études techniques et les diagnostics. L'installation des premiers panneaux solaires est envisagée courant 2025 ou début 2026.

Ce n'est pas tout !

PILAT WATT organise aussi des commandes groupées de kits photovoltaïques en partenariat avec Solarcoop, une coopérative qui favorise l'autonomie énergétique des particuliers. Ces kits, faciles à installer, permettent à chacun de produire une partie de son électricité chez soi et de réduire sa dépendance au réseau électrique. Une belle solution pour économiser et agir pour la planète !

Et vous, vous nous rejoignez ?

Que vous soyez un habitant, une entreprise ou une collectivité, vous pouvez prendre part à cette belle aventure. Plus nous serons nombreux, plus le projet aura d'impact !

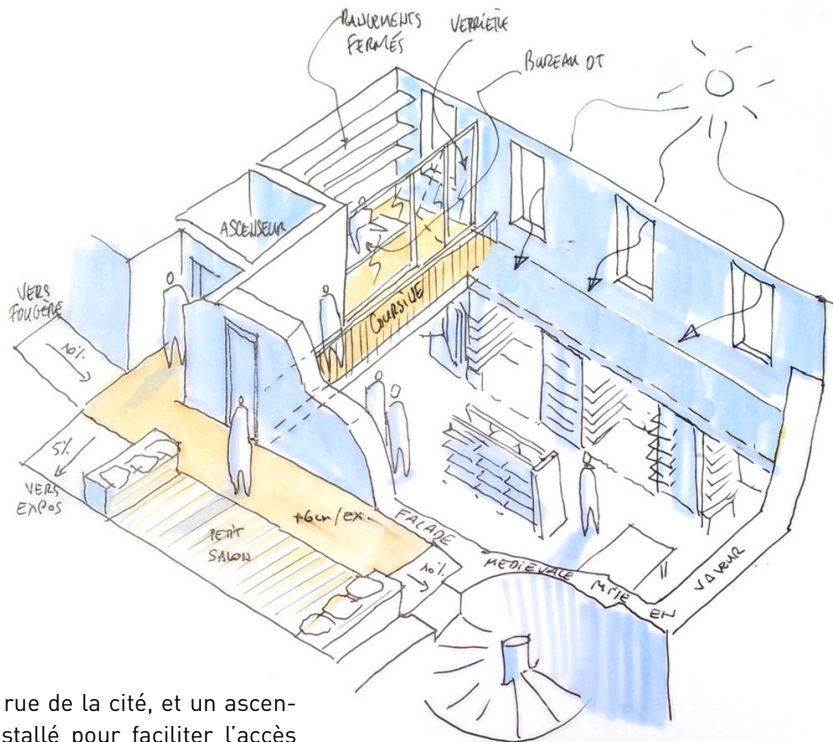
+ d'infos

Courriel : contact@pilatwatt.fr
www.pilatwatt.fr

Pilat Watt



MODERNISATION ET VALORISATION DE LA MAISON DU CHÂTELET



La Maison du Châtelet, siège de l'office de tourisme du Pilat à Bourg-Argental fait actuellement l'objet de travaux de rénovation pour lui offrir une nouvelle vie tout en respectant son patrimoine historique.

Le projet, d'un montant de 1,4 million d'euros, est porté par la commune de Bourg-Argental et la Communauté de Communes des Monts du Pilat (CCMP). Il a pour objectif de rendre ce lieu plus accueillant tout en conservant son authenticité. Une fois terminée, la Maison du Châtelet continuera d'abriter l'office de tourisme, une salle de projection, un espace muséographique du Parc naturel régional du Pilat, ainsi que des salles d'exposition.

Les travaux, soutenus par des financements de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Loire (et d'autres demandes en cours), sont accompagnés par le cabinet d'architectes ZEPPELIN. Ce projet met l'accent sur la préservation de l'authenticité du bâtiment, notamment la restauration des éléments emblématiques comme les voûtes, le plafond en bois du XVII^e siècle et le mur d'enceinte de l'ancienne cour intérieure. Les nouvelles menuiseries seront réalisées dans le respect du style historique du bâtiment, garantissant une harmonie esthétique.

Le projet de rénovation inclut également des améliorations d'accessibilité. L'entrée principale sera déplacée sur la

façade nord, rue de la cité, et un ascenseur sera installé pour faciliter l'accès aux étages. Ces aménagements visent à obtenir le label Tourisme et Handicap, rendant le lieu accessible à tous.

Sur le plan énergétique, plusieurs mesures ont été intégrées pour améliorer la performance du bâtiment. Cela inclut l'isolation extérieure, l'installation d'une pompe à chaleur et le remplacement des fenêtres, visant une réduction de 40 % de la consommation énergétique. Le projet adopte également une démarche écologique en réemployant des matériaux, comme des menuiseries et du mobilier, afin de limiter l'impact environnemental des travaux.

Ce chantier a commencé en mars 2025 et devrait se terminer en août 2026. Une fois achevée, la Maison du Châtelet sera un espace modernisé, accessible et économe en énergie, tout en préservant son identité historique.



LE MASSIF DU PILAT

PLEIN LA VUE !

4 IDEES RANDOS

Vous êtes un sportif aguerri ou au contraire un simple amoureux de la nature rêvant de découvrir de nouveaux paysages ? Les Monts du Pilat comptent de nombreux itinéraires, du sentier découverte familial en passant par les boucles à l'heure ou à la journée, jusqu'aux séjours en itinérance. A pied ou à vélo, voici cinq randonnées rêvées pour s'évader à deux pas de chez soi.



① PANÈRE ET TOURBIÈRE DE GIMEL SAINT-RÉGIS-DU-COIN

Au départ de St-Régis-du-Coin, profitez d'une balade au cœur de la tourbière de Gimel et profitez d'une vue imprenable sur les Alpes depuis la table d'orientation de Panère.

② LE SENTIER ARDÉCHOIS BURDIGNES

Une randonnée à couper le souffle... Ce circuit offre de magnifiques points de vue sur la vallée de la Vocance en Ardèche Verte et un panorama de l'ensemble des Crêts du Pilat depuis la table d'orientation de Chirol, de quoi en prendre plein les yeux.

③ ARGENTAL BOURG-ARGENTAL

Entre nature et histoire, partez à la découverte des ruines du château d'Argental et profitez d'une belle vue depuis Argental

④ BOURDOUSE OU PRAVEILLES LE BESSAT

Profitez en VTT d'une agréable balade en forêt et appréciez la vue sur les Alpes depuis les Rochettes ou La Croix de Chaubouret

En famille

Pour une version familiale de la randonnée pédestre numéro 1, testez les aventures jeux®, le Bouclier des secrets. Jouez et enquêtez autour d'une légende incroyable et de personnages fantastiques. Vous découvrirez un jeu de piste en pleine nature, des défis et un final de jeu étonnant !

**Sacs aventure jeux en vente dans les
Offices de Tourisme du Pilat
Tarif unitaire : 13€**

LOISIRS ET TOURISME

Retrouvez
ces randonnées
sur pilat-rando.fr



Encore plus de découvertes ?

Sentiers découverts, séjours,
activités outdoor...

www.pilat-tourisme.fr

Office de Tourisme du Pilat

• Bureau de Bourg-Argental
7, Boulevard Henri Sénécrau
42220 Bourg-Argental
Tél : 04 77 39 63 49

• Bureau de Saint-Genest-Malifaux
1, Rue du Feuillage
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél : 04 77 51 23 84

Infos pratiques

Se rendre aux départs des
randonnées : Optez pour le bus !
Le territoire est desservi par les
lignes régionales L12 / L14 / L17 :
<https://www.laregionvustransporte.fr/toutes-les-lignes/loire>

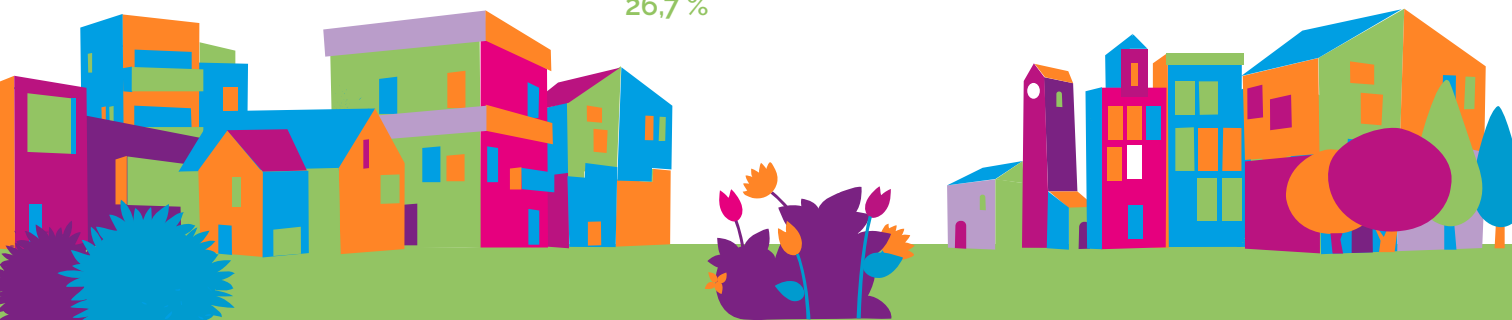
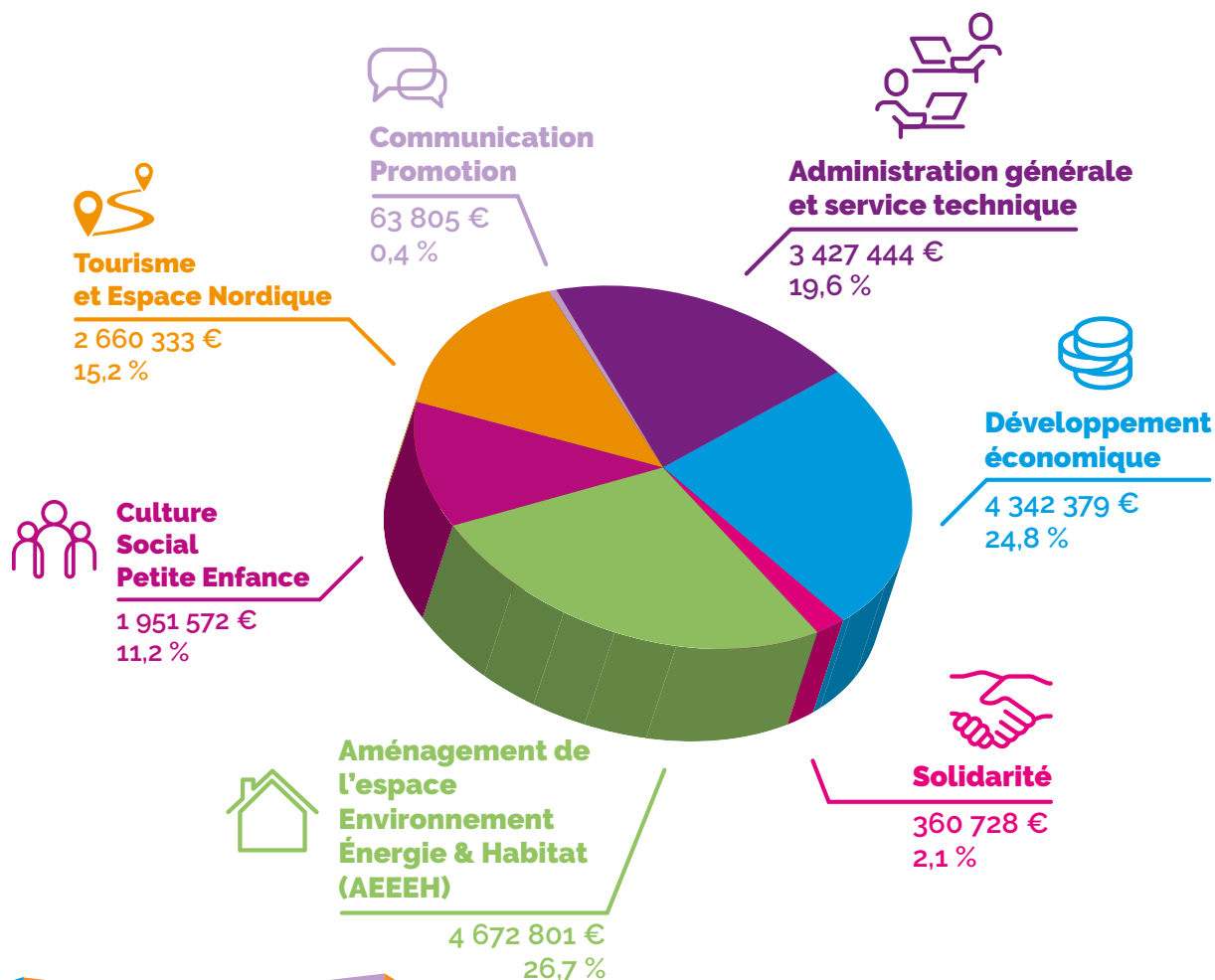


Voté le 25 MARS 2025

Retrouvez les comptes-rendus de séances
du Conseil Communautaire
ainsi que les délibérations
sur le site internet
à la rubrique procès-verbaux.



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT CUMULÉES



BRASSERIE PILAT
BIÈRES ARTISANALES BIOLOGIQUES

VISITES
 DÉGUSTATION
 VENTE

www.brasserieDupilat.com
 @brasserieDupilat f @labrasserieDupilat
 Saint-Julien-Molin-Molette - 04 77 51 56 17

l'éclosoir
des Monts du Pilat

COWORK

BUREAUX PRIVATIFS
 RÉSEAU FIBRE
 SALLES DE RÉUNION
 IMPRIMANTE, SCANNER, PHOTOCOPIEUR
 CASIERS INDIVIDUELS
 CUISINE ÉQUIPÉE
 COIN PRESSE & DÉTENTE
 CAFÉ, THÉ, à volonté

LIEU RESSOURCES
POUR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

ATELIERS PRATIQUES
 ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISÉS
 PERMANENCES PARTENAIRES : CCI, CMA, INITIATIVE LOIRE...
 ÉVÉNEMENTS
 MISE EN RELATION & SOUTIEN

3bis Rue de la République
 42220 BOURG-ARGENTAL
 Tél. 06 13 23 43 24
leclodoir@cc-montsdupilat.fr
www.leclodoir-cowork.fr

MON PLEIN d'aventure
en famille

DÉVALKART & LE MONDE DES PENTES
SENTIER LUDIQUE

Massif du Pilat - Graix

OFFICE DE TOURISME
 04 77 39 63 49
 Pour les groupes sur
 réservation : 04 74 87 52 00

Ouverture
 estivale selon
 conditions
 météo

LE MASSIF DU PILAT
 PLEIN LA VUE !

Credit photo : Benjamin Becker-Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

COOLFABRIK
creation metal

escaliers
 portails
 garde-corps
 pergolas
 terrasses
 mobilier
 luminaires
 déco

Métallerie d'art

06 88 95 76 47
atelier@coolfabrik.eu - www.coolfabrik.eu
 1411 route de la Faye - 42 220 Burdignes



A TOI DE JOUER

PRÊT(E) À RELEVER LE DÉFI ?

Pour participer, envoie ce coupon réponse complété à :
info@cc-montsdupilat.fr, avant le 10 août 2025

Des intrus se sont glissés dans la carte... Sauras-tu les retrouver ?
Identifie les 5 dessins sur le thème de la mer, qui n'ont pas leur place
sur la carte et gagne des entrées pour une activité en famille dans les
Monts du Pilat, offerts par la CCMP.

1^{ER} TIRAGE AU SORT LE 6 AOÛT 2025

À gagner : 15 lots. Chaque lot comporte 2 descentes au Dévalkart (valeur 20 euros la carte), et 1 entrée au Monde des Pentes valables sur la saison d'été 2025 et 2026.

2^{ÈME} TIRAGE AU SORT LE 15 SEPTEMBRE 2025

À gagner : 12 sacs aventures-jeux® (valeur 13 euros le sac / 1 sac par bulletin gagnant).

Jeu réservé aux enfants résidant sur le territoire de la CCMP entre 3 ans et 18 ans.

Liste les 5 intrus :

Nom/prénom du participant : Date de naissance au 1^{er} juillet 2025 :

Adresse postale :

Code postal et commune :

Je souhaite recevoir des informations de la Communauté de Communes des Monts du Pilat :

Adresse mail :